



MAIRIE DE SAÂCY-SUR-MARNE



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2022

Sous la présidence de Mme VEYSSET, Maire

Présents :

Mme VEYSSET Katy, Maire.

M. DOS SANTOS Jacques – Mme MONTAMBAULT Sylvie – M. POMMERY Steeve – Mme DIOGO Angélique – Adjoint

M. HAZE Eric – Mme ESCULIER Dorys – M. MATTIUZ Jean-Pierre – Mme DELACOURT Dominique –

M. LEBRUN Alain – Mme LEBEGUE Anne-Sophie – M. BARBIER François – Mme BROCARD Marie-Laure –

M. CAPDEVILLE Bernard – Mme MARS Laetitia

Absents excusés :

Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne donnant pouvoir à M. CAPDEVILLE Bernard

M. POMMERY Terry donnant pouvoir à M. POMMERY Steeve,

Mme TETEREL Marine donnant pouvoir à Mme DIOGO Angélique,

Absents :

M. BEZ Jean-Marc,

Secrétaire de séance : Mme DELACOURT Dominique

Secrétaire auxiliaire : M. BRIGNOU Thibaud

LE CONSEIL MUNICIPAL :

1. DECIDE, à l'unanimité, de fixer les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission de délégation de service public, APPROUVE, après appel à candidature, le dépôt d'une liste unique et APPROUVE ainsi l'élection des membres de la commission « DSP » comme suit : Steeve POMMERY, Dorys ESCULIER, Laetitia MARS (membres titulaires) et Jacques DOS SANTOS, Angélique DIOGO et Alain LEBRUN (membres suppléants).
2. SUJET RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR.
3. APPROUVE, à l'unanimité, les tarifs et la convention de mise à disposition du car municipal, valable pour les associations locales, AUTORISE le maire à signer cette convention pour chaque sortie et tout autre document en lien avec celle-ci et AUTORISE le maire à réactualiser chaque année le barème tarifaire applicable, pour tenir compte de l'évolution des prix (du carburant notamment).
4. APPROUVE, à l'unanimité, le projet d'investissement relatif aux travaux d'aménagement de la rue des Montgrisards, pour un montant de 470 307,89€ HT, SOLLICITE l'aide financière de l'Etat au titre de la FER 2022 pour un montant de 50 000€, ARRETE les modalités de financement en découlant, DECIDE de donner à Madame le Maire toutes délégations utiles pour solliciter les subventions du département, DECIDE de donner à Madame le Maire l'autorisation de réaliser ces travaux et AUTORISE Madame le Maire à signer toute convention et autres documents pour formaliser l'exécution de ces travaux.
5. DECIDE, à l'unanimité, d'assujettir à la TVA le budget principal en ce qui concerne l'activité du camping municipal, au 1^{er} novembre 2021.
6. DONNE, à l'unanimité, un avis favorable à l'acquisition des parcelles A330 et A331, situées au lieu-dit les Sablons, d'une surface de 400 m² au prix de vente de 1100 € (frais SAFER inclus et hors frais de notaire) et AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte d'acquisition du bien considéré auprès de la SAFER, ainsi que tout document s'y rapportant, et à porter les dépenses afférentes au budget concerné.
7. APPROUVE, à l'unanimité, la résiliation de la convention relative à la mise à disposition d'agents administratifs auprès de la Commune de Méry-sur-Marne, CHARGE Madame le Maire de négocier avec le Maire de Méry-sur-Marne les modalités pratiques de cette résiliation et AUTORISE Madame le Maire à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette décision.
8. APPROUVE, à l'unanimité, la convention relative à la mise à disposition d'agents administratifs auprès de la commune de Nanteuil-sur-Marne et AUTORISE Madame le Maire à signer la présente convention et tout document se rapportant à l'exécution de cette décision (avenant...),
9. APPROUVE, à l'unanimité, la convention relative à la mise à disposition d'agents techniques auprès de la commune de Nanteuil-sur-Marne et AUTORISE Madame le Maire à signer la présente convention et tout document se rapportant à l'exécution de cette décision (avenant...),

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAÂCY-SUR-MARNE, pour être affiché le 02 mars 2022, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

À SAÂCY-SUR-MARNE, le 02 mars 2022,

Le Maire, Katy VEYSSET

